

DISWAY

Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes

MODALITES DE PARTICIPATION ET DE VOTE A L'ASSEMBLEE GENERALE

▪ MODALITES DE PARTICIPATION

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq (5) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés, a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix (10) jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

▪ MODALITES DE VOTE

Les actionnaires présents à l'Assemblée Générale participent en leur nom propre, au vote du projet des résolutions qui leur sont soumises. Ils peuvent également participer à ce vote au nom des actionnaires représentés. Enfin, les actionnaires qui ne peuvent assister à cette assemblée, peuvent participer au vote soit au moyen du formulaire de vote par procuration ou par correspondance.

Vote par procuration : Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou par un ascendant ou descendant, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières. Le modèle de procuration (pouvoir) peut être téléchargé sur le site internet de la société : www.disway.com

Le pouvoir doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et soit (i) envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, soit (ii) déposé contre accusé (remise en mains propres), au siège social de la Société, au plus tard cinq (5) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Vote par correspondance : Les actionnaires peuvent voter au moyen d'un formulaire de vote par correspondance. Ce formulaire est mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société. Il peut également être téléchargé sur le site internet de la société : www.disway.com

Le formulaire doit être accompagné de l'attestation originale délivrée par l'organisme dépositaire des actions et soit (i) envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception, soit (ii) déposé contre accusé (remise en mains propres), au siège social de la Société, au plus tard deux (2) jours avant la réunion de l'Assemblée Générale.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.



DISWAY

Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes

FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION (POUVOIR)

Nous soussignés :

Demeurant au :

Propriétaire de Actions de la société Disway, société anonyme au capital de **188.576.200** DH, dont le siège est au 8, Lotissement « La Colline II », Sidi Maârouf, Casablanca.

Donnons, par la présente, tous pouvoirs à

M, Mme

de nous représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Mai 2023 au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport de gestion du directoire et des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 2- Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 3- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
- 5- Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ;
- 6- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 7- Renouvellement du mandat d'un administrateur indépendant ;
- 8- Nomination d'un administrateur indépendant ;
- 9- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- 10- Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2022 ;
- 11- Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 12- Questions diverses.

Fait à, le

Signature (précédée de la mention « bon pour pouvoir »)



DISWAY

Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes

FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Nous soussignés :

Demeurant au :

Propriétaire de actions de la société Disway, société anonyme au capital de **188.576.200** DH, dont le siège est au 8, Lotissement « La Colline II », Sidi Maârouf, Casablanca.

Après avoir pris connaissance du texte de projet de résolutions proposé au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du **30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes**, et conformément à l'article 131 bis de la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée, déclare émettre les votes ainsi qu'il suit sur lesdites résolutions :

	Pour	Contre	Abstention
Première Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Deuxième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Troisième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quatrième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cinquième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sixième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Septième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Huitième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Neuvième Résolution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si des résolutions nouvelles sont présentées à l'Assemblée, veuillez cocher l'option de votre choix :

Je donne pouvoir àpour voter en mon nom

Je m'abstiens

Fait à, le

Signature



DISWAY

Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca
Registre du Commerce de Casablanca N° 41253

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Mardi 30 Mai 2023 à 10 heures 30 minutes

DROIT DE VOTE & LISTE DES ADMINISTRATEURS

▪ DROIT DE VOTE

Au 28 avril 2023 date de publication de l'avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire ;

- Le nombre total d'actions composant le capital social est de **1 885 762 actions**.
- Le nombre total de droits de vote est de **1 885 762 droits de vote**.

▪ LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Membres	Fonction	Durée	Mandat /exercice	Organe de décision	Date	Exécutif
Mohammed Noureddine ANACLETO	Président	3 ans	2022-2023-2024	AGO	11/05/2022	Non
Said RKAIBI	Vice-Président	3 ans	2022-2023-2024	AGO	11/05/2022	Non
Lemfadel AZIM	Membre	3 ans	2022-2023-2024	AGO	11/05/2022	Non
Karim RADI BENJELLOUN	Membre	3 ans	2022-2023-2024	AGO	11/05/2022	Non
La société Hakam Abdellatif Finances Représenté par M Karim BENHAMOU	Membre	3 ans	2022-2023-2024	AGO	11/05/2022	Non
Amina FIQUIQUI	Membre Indépendant	3 ans	2020-2021-2022	AGO	03/06/2020	Non
Janie Letrot Hadj Hamou	Membre Indépendant	3 ans	2020-2021-2022	AGO	03/06/2020	Non